

Formulaire d'adhésion Structures et collectivités



La Maison des Artistes, avec près de 24 000 adhérents artistes-auteurs et structures, a pour but d'accompagner les artistes et la vie artistique locale, notamment dans le secteur des arts visuels et secteurs associés. Structures* et collectivités locales, adhérer à La Maison des Artistes vous permet renforcer la lisibilité de votre engagement et de vos bonnes pratiques auprès des artistes professionnels et de l'écosystème. Être adhérent de La Maison des Artistes, c'est aussi intégrer un réseau national de coopération avec les artistes-auteurs, et bénéficier de réductions sur certaines prestations d'accompagnement dédiées.

*hors écoles d'art.

 Découvrez le détail des avantages de l'adhésion «structures et collectivités locales» au verso 

Comment faire une demande d'adhésion ?

1. Remplissez le formulaire ci-dessous
2. Joignez votre avis de situation INSEE (SIRET) et un bref descriptif de l'activité de votre structure (au verso de ce courrier).
3. Renvoyez-le tout par mail à l'adresse : **services@lamaisondesartistes.fr**
ou par courrier postal à : **La Maison des Artistes - Adhésion Structure 2026 - 11 rue Berryer - 75008 Paris.**
4. Après validation de votre demande par nos services, vous recevrez un mail de confirmation vous permettant d'accéder au paiement ainsi que les codes pour activer votre espace adhérent. Le mail contact pour nos échanges est : **services@lamaisondesartistes.fr**

 **FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADHÉSION 2026 À RENVOYER PAR MAIL À : SERVICES@LAMAISONDESARTISTES.FR OU PAR COURRIER POSTAL À : La Maison des Artistes - Adhésion Structure 2026 - 11 rue Berryer - 75008 Paris**

Raison sociale :		SIRET :	
Adresse :		Code postal :	
Responsable légal : nom, prénom		Ville :	
E-mail du responsable :		Téléphone du responsable :	
Nom et prénom du référent à contacter si différent :		Téléphone du référent :	
Email du référent :		Signature du responsable légal ou son mandant :	
Le :	À :		

TARIF D'ADHÉSION SIMPLE FONCTION DU NOMBRE DE SALARIÉ.E.S :

☐ 1 à 5 salarié.e.s :	250 € TTC	☐ 51 à 100 salarié.e.s :	1200 € TTC
☐ 6 à 20 salarié.e.s :	350 € TTC	☐ 100 à 200 salarié.e.s :	2500 € TTC
☐ 20 à 50 salarié.e.s :	600 € TTC	☐ Plus de 200 salarié.e.s :	3000 € TTC

ADHÉSION SIMPLE
(reportez le montant selon le nombre de salarié.e.s)

€

ADHÉSION SIMPLE
+ ARTISTES CONTEMPORAINS.ORG

+ 50 €

TOTAL

€

Inclus avec l'adhésion

ACCÈS À UNE SÉLECTION DE FICHES PRATIQUES ET DE LIVRETS THÉMATIQUES

- Guide des bonnes pratiques
- Résidences d'artistes
- Ouverture d'ateliers sur un territoire
- Mener un projet artistique
- Mener un projet d'Art urbain
- Accès aux replays d'une sélection webinars sur l'écosystème de l'art
- Accès aux replays de Live Pro thématiques...

EXPERTISE ET MISE EN RÉSEAU

- Standard téléphonique obligations juridiques, fiscales et sociales dans la collaboration avec des artistes
- Mise en lien avec les artistes de votre territoire
- Inscription incluse à Réseau'art (fin 2026), le réseau des professionnels qui collaborent avec des artistes
- Mise en relation avec notre réseau de juristes et/ou d'avocats spécialisés...

DIFFUSION DE VOS APPELS À PROJETS / CANDIDATURES

- Analyse de premier niveau de la conformité aux bonnes pratiques
- Aide à la diffusion de vos appels à projets et/ou candidature...

INVITATIONS PRIORITAIRES À NOS ÉVÉNEMENTS ET À L'INSCRIPTION AUX JOURNÉES NATIONALES DES ARTISTES (JNA) *

FONDS DE DOTATION DE LA MAISON DES ARTISTES

- Mise en lien avec le Fonds de Dotation de La Maison des Artistes (FDMA) permet de co-porter des projets contribuant aux dynamiques artistiques des territoires et des acteurs ; les financements privés (mécénat d'entreprises) sont défiscalisables à hauteur de 60% sous conditions...

Réduction de 20% sur les services d'accompagnement (sur devis)

PRESTATIONS OU INGÉNIERIE CONTEXTUALISÉE

- Analyse de convention / commande publique / droit d'auteurs
- Aide à la rédaction de contrats
- Structuration d'activité artistique
- Projets de médiation
- Conseil au montage d'événements ou de collaborations artistiques
- Montage de vos appels à projets et candidatures
- Mise en place de Prix et Jury
- Diffusion calibrée de vos appels à projets selon vos besoins (cible, territoire, etc.) auprès de 34 000 contacts et RS...

Réduction de 10% sur le catalogue de formations QUALIOPI en distanciel

FORMATIONS PROFESSIONNELLES DÉDIÉES AUX ACTEURS DE L'ART ET DE LA CULTURE

- Obligations des diffuseurs et donneurs d'ordre
- Droits d'auteurs et contractualisation
- Appels à projets et candidature « structures » (à venir)
- Formation 1% (à venir)
- Formations sur-mesure adaptées à vos enjeux et besoins (sur devis)...

Descriptif de l'activité de votre structure

Espace libre pour décrire brièvement les activités de votre structure.

NOUS CONTACTER :

- 📞 Téléphone • 01 42 25 06 53
- ✉ Email • www.lamaisondesartistes.fr/site/contact/

- 📍 Sur place • 11 rue Berryer, 75008 Paris
- 📘 Facebook : La Maison des Artistes Officiel
- 📷 Instagram : lamaisondesartistes_officiel

La Maison des Artistes, c'est aussi

Les JNA auront lieu les 2, 3 et 4 octobre 2026 ! *



Expositions, événements culturels, vitrines d'artistes



Vos certificats propriété intellectuelle (PI)



Journées nationales dédiées aux artistes



Mécénat de projets artistiques



Le syndicat des artistes-auteurs